

■ **Télémo S.A.**, à Marin-Epagnier, représentation technique, commerce et importation de radios, télévisions appareils électroniques en gros et en détail. (FOSC du 16.12.2002, p. 10). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 12.02.2004. Par conséquent, la raison sociale devient: **Télémo S.A. en liquidation**.

Journal no 689 du 12.03.2004
(02173090 / CH-645.0.401.088-1)